



**Route des Cent Jours
57000 METZ
N° SCC-CUN : HA 0343**

Précisions concernant la vaccination antirabique :

Le Comité, soucieux de respecter la Loi, a décidé de ne plus imposer mais de recommander fortement le vaccin.

A savoir qu'en cas de voyage à l'étranger il est obligatoire, de plus certains campings et hôtels le demandent.

Enfin en cas de rage avéré en Lorraine nous serions obligés de vous interdire l'accès au club.